



SERVICES CULTURE ÉDITIONS  
RESSOURCES POUR  
L'ÉDUCATION NATIONALE

**Ce document a été numérisé par le CRDP Nord Pas-de-Calais pour la  
Base Nationale des Sujets d'Examens de l'enseignement professionnel**

**Campagne 2009**

Ce fichier numérique ne peut être reproduit, représenté, adapté ou traduit sans autorisation.

# BACCALAUREAT PROFESSIONNEL

**U52**

## HISTOIRE-GEOGRAPHIE

**SESSION 2009**

Le candidat traitera au choix le sujet **1** ou le sujet **2**

L'usage de la calculatrice n'est pas autorisé  
Aucun document personnel n'est autorisé.

**Coefficient : 2**

**Durée : 2heures**

**BACCALAUREAT PROFESSIONNEL**

**U52**

**HISTOIRE-GEOGRAPHIE**

**SESSION 2009**

**Sujet 1**

CRDP Nord-Pas-de-Calais

## LES RÉGIMES TOTALITAIRES EN EUROPE AU XXÈME SIÈCLE

**Document 1** : Parade des pionniers en l'honneur de Staline, années 1930

**Document 2** : Les lois de Nuremberg, 1935

**Document 3** : Affiche nazie, 1935

**Document 4** : Témoignage d'Alexandre Soljenitsyne

### QUESTIONS

**Question 1** (Document 1)

2 points

Après avoir décrit cette photographie, vous indiquerez quel est l'intérêt de ce genre de cérémonie pour le pouvoir en place.

**Question 2** (Document 2)

2 points

Quels principes de l'idéologie nazie sont énoncés dans les lois de Nuremberg ?

**Question 3** (Documents 2 et 3)

3 points

Quelles sont les intentions de cette affiche (doc. 3) ? En quoi illustre-t-elle un des principes des lois de Nuremberg (doc. 2) ?

**Question 4** (Documents 1 et 3)

2 points

Comparez les deux images. Quelles caractéristiques du pouvoir politique peut-on en déduire ?

**Question 5** (Document 4)

3 points

Quel est le motif de l'arrestation d'Alexandre Soljenitsyne ? Que révèle ce témoignage sur le fonctionnement du pouvoir soviétique ?

**Question 6**

8 points

A partir de vos connaissances, des documents et des réponses aux questions, vous rédigerez un texte sur le sujet suivant :

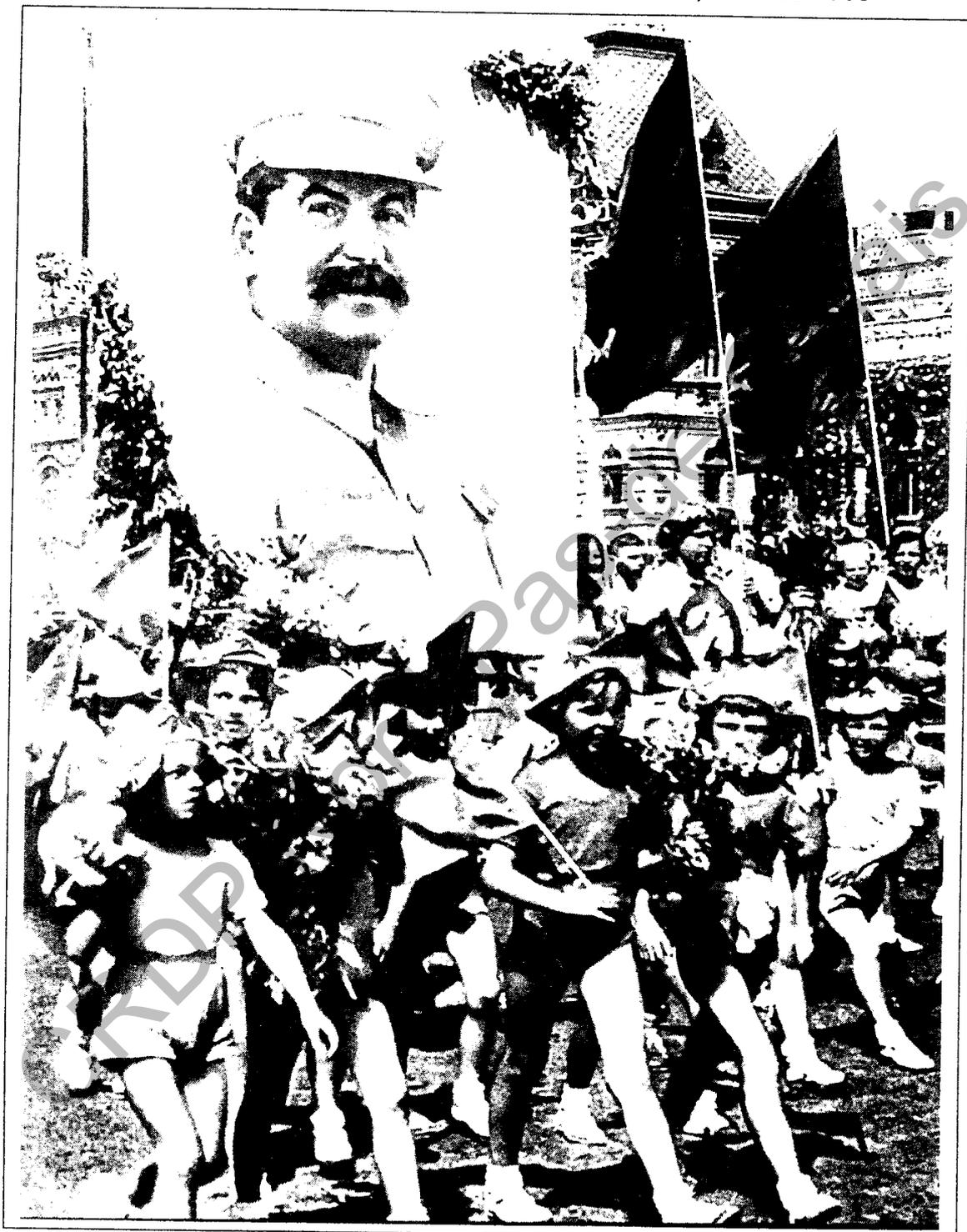
**« Les régimes totalitaires en Europe au XXème siècle »**

Vous pourrez, par exemple, organiser votre réponse à partir du plan suivant :

- Les caractéristiques des régimes totalitaires ;
- Les victimes de ces régimes.

Document 1

Parade des pionniers en l'honneur de Staline, années 1930



© David King collection.  
*Documentation photographique* n° 8003, juin 1998, La Documentation Française.

## Document 2

### Les lois de Nuremberg, 1935

Pénétré de la conscience que la pureté du sang allemand est la prémisse (1) de la perpétuation (2) du peuple allemand, et inspiré de la volonté indomptable d'assurer l'avenir de la nation allemande, le Reichstag a adopté à l'unanimité la loi suivante qui est proclamée par les présentes :

1. Les mariages entre Juifs et sujets de sang allemand ou assimilé sont interdits.
2. Le rapport extra conjugal entre Juifs et sujets de sang allemand ou assimilé est interdit.
3. Les Juifs ne peuvent pas utiliser au service de leur ménage des femmes de sang allemand ou assimilé âgées de moins de quarante-cinq ans.
4. Il est interdit aux Juifs de pavoiser aux couleurs allemandes nationales. Par contre, ils peuvent pavoiser aux couleurs juives : l'exercice de ce droit est protégé par l'Etat.
5. Les infractions au paragraphe 1 seront sanctionnées par une peine de réclusion (3). Les infractions au paragraphe 2 seront sanctionnées par une peine d'emprisonnement ou une peine de réclusion.

F. G. Dreyfus, *Histoire des Allemagnes*,  
Collection U, Série « Etudes allemandes », Armand Colin, 1972.

(1) Prémisse : première condition.

(2) Perpétuation : continuité.

(3) Peine de réclusion : peine d'emprisonnement avec travail.

Document 3

Affiche nazie de 1935



« La jeunesse sert le Führer. »  
« Tous les garçons de 10 ans dans la Jeunesse hitlérienne. »

Sources : AKG, Paris.

## Document 4

### Témoignage d'Alexandre Soljenitsyne

*Alors qu'il est soldat, Alexandre Soljenitsyne est arrêté en 1945. Enfermé 8 ans au goulag, il est libéré en 1953, il doit s'exiler jusqu'en 1957.*

Mon arrestation fut sûrement du type le plus facile qui se puisse concevoir. Elle ne m'a ni arraché aux étreintes de mes proches, ni coupé de notre chère vie domestique. Par un de ces précaires févriers d'Europe, elle m'a extrait de cette pointe avancée au bord de la Baltique, où l'on ne savait trop qui, des Allemands ou de nous, était encerclé par l'autre, elle m'a seulement fait perdre le groupe d'artillerie où j'avais mes habitudes et privé du spectacle des trois derniers mois de la guerre.

Le commandant de brigade m'avait convoqué à son PC. Il me demanda, je ne sais plus pour quoi faire, mon pistolet, je le lui remis, sans soupçonner la moindre perfidie ; soudain, de la suite d'officiers qui, tendue, immobile, se tenait dans un coin, se détachèrent rapidement deux agents du contre-espionnage, qui traversèrent en quelques bonds la pièce et, du même geste de leurs quatre mains, m'agrippèrent par l'étoile de ma chapka, par les épaulettes, par mon ceinturon et par ma sacoche, et s'écrièrent d'un ton dramatique :

« Vous êtes arrêté !! »

Brûlé, transpercé de la tête aux pieds, je ne trouvai rien de plus intelligent à dire que :  
« Moi ? Pourquoi ? !... »

D'habitude, cette question reste sans réponse, mais là, chose étonnante, j'en eus une ! La chose mérite mention, tant elle jure avec nos us et coutumes. Les agents du *Smerch* (1) avaient tout juste fini de me plumer, ils m'avaient confisqué, en même temps que ma sacoche, les réflexions politiques que j'avais couchées sur le papier (...) : j'avais tout de suite compris que j'étais arrêté pour le contenu de ma correspondance avec mon camarade d'école, j'avais compris d'où pouvait venir le danger.

Alexandre Soljenitsyne, *L'Archipel du Goulag. L'arrestation, 1918-1956*, Editions du Seuil, 1974

(1) *Smerch* : abréviation de « Smert Chpionam ! », (« Mort aux espions ! »). Le *Smerch* était un département du contre-espionnage soviétique.